

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 75 (1987)
Heft: [12]

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

<i>Entre nous soit dit</i>	4
<i>Perles-mêle</i>	
<i>Suisse Actuelles</i>	5
<i>Monde</i>	6
<i>Devenir des consommatrices solidaires</i>	
<i>UNIFEM, vous connaissez ?</i>	
<i>Dossier</i>	8
<i>Le mariage change, le divorce aussi !</i>	
<i>Nouveau droit matrimonial</i>	15
<i>VI - La participation aux acquêts</i>	
<i>Féminisme</i>	16
<i>Nous ne sommes pas inégales par hasard</i>	
<i>Cantons actuelles</i>	17
<i>Cultur...elles</i>	20
<i>Des livres pour vos F(f)êtes</i>	
<i>Nouvelle</i>	23
<i>Voyeurisme</i>	
<i>Fêtes</i>	24
<i>Joyeux Noël !</i>	

Photo de couverture : Jean-Pierre Landenberg. Cette photo est extraite du livre « Prière joindre photo qui sera retournée », qui vient de paraître aux éditions Intervalles (case postale 19, 2613 Villeret). J.-P. Landenberg y publie cinquante photos esthétiquement superbes, au sujet insolite ou émouvant, accompagnées de cent textes de Freddy Klopfenstein. La photo que nous reproduisons est commentée par une citation de Colette : « Nous n'échappons pas à notre enveloppe, et nous ne la trahissons qu'au prix de mille peines ».

Le droit et la vie



Non, pour ce numéro de décembre nous ne vous avons pas concocté quelque petit dossier aimablement familial, fleurant bon la cannelle des biscuits et la cire des bougies du sapin. Au contraire, nous vous proposons de méditer sur un sujet — le divorce — qui à première vue détonne dans l'ambiance d'harmonie conventionnelle qui entoure les jours de fête. Mais allons donc : nous sommes tou-te-s des adultes, nous qui écrivons et vous qui nous lisez, et nous savons tou-te-s par expérience que les ruptures conjugales, comme la solitude, la maladie, la mort d'un être cher, les problèmes de travail ou d'argent, les blessures d'amour-propre, l'angoisse de vivre ne disparaissent pas magiquement les soirs de réveillon.

Aujourd'hui, en Suisse, 30% des mariages se terminent par un divorce. C'est un chiffre suffisamment important pour nous faire douter de la parfaite représentativité des personnages de la famille Doux-Cœur, que les jouets Mattel nous invitent à glisser dans la hotte du Père Noël à l'intention de nos enfants, petits-enfants et autres filleul-e-s. Et que nous soyons directement concerné-e-s ou pas, le dossier établi par Perle Bugnion-Secretan et Michèle Michellod peut susciter des réflexions sur l'évolution des rapports de couple, du statut économique de la femme et des relations parents-enfants que nous intégrerons utilement dans nos bilans intérieurs de fin d'année.

L'originalité de ce dossier, consacré plus particulièrement à la révision du droit du divorce, est d'avoir soumis les modifications qui sont actuellement envisagées sur le plan légal à l'appréciation de personnes ou d'organismes pour qui le divorce possède la dimension du vécu. Une avocate, des membres de l'association des familles monoparentales, un responsable de consultations conjugales, des assistants sociaux de la Protection de la Jeunesse et des personnes divorcées s'expriment sur les notions de consentement mutuel, de rémunération du conjoint au foyer, de partage de l'autorité parentale ou de garde conjointe, contribuant ainsi à les faire sortir de l'abstraction juridique.

Le divorce est une crise, et il est sain qu'il soit perçu comme tel par ses protagonistes. Comme le suggère un homme divorcé interviewé dans notre dossier, ce n'est pas en essayant de faire l'économie du deuil, ainsi que le voudrait la mode actuelle de la dédramatisation tous azimuts, qu'on s'en sortira le mieux. Or, c'est justement dans les situations de crise que le droit exerce son impact le plus fort sur les événements de la vie privée.

Il est indispensable que cette articulation du privé et du public, de l'individuel et du social soit reconnue, et que cette reconnaissance incite le plus grand nombre à s'intéresser à l'évolution du droit. Car changer le droit, c'est changer la vie, et la vie, c'est notre vie.